



FÉDÉRATION FRANÇAISE  
ÉTUDES & SPORTS SOUS-MARINS

French underwater federation

## CR REUNION CDN VISIO DU 05/09/2021 - 19H

### Présents :

– BOUVET Odile – CHANAL Emmanuel – CHEREL Catherine – DI MEGLIO Frédéric – DUMAS Patrick – FELIX-BUISSIEZ Valérie – FERRETTI Jean Louis – LAMBINET Michel – LARVOIRE Isabelle – LECORGUILLE Jo – MARAN Vincent – MARGOUEZ Chantal – MIGNON Pascale- PERON Nathalie – RAISIN DADRE Laurent – SCHITTLY Bernard – VRIJENS Jo- BOISFARD Cyrian- BURTHÉRET Catherine-HAMERS Corinne –ROPERT Yvon

### Excusés

HEITZ Camille - SERVAL Emmanuel

LIEN ZOOM ENVOYE LE 28 AOUT 2021

<https://us06web.zoom.us/j/84799021617?pwd=ekhXeVBqWmNqVjJ0ZDF3R2l6THZsQT09>

### **ORDRE DU JOUR**

#### **1 - ACTUALITES**

Rencontres au Ministère de la Mer et au Ministère des Sports (avec le responsable de la politique publique des Sports en compagnie du DTN.

Au MS la discussion a surtout porté sur l'axe Sport Santé ce qui pourrait amener des subventions. Les échanges ont été fructueux.

Dans le train de retour, rencontre impromptue avec la Sous Directrice de l'UNESCO, discussion autour de l'éventuelle labellisation de Doris par l'UNESCO.

Bilan officieux des licences fin Août : moins 19 pour cent vs 2020.

Bilan sur le personnel fédéral :

La remplaçante de Julie Tinetti commence début octobre.

Début le 06.09 d'une opératrice de saisie dans le service licences et brevets, cette personne a des compétences supérieures et va être placée sous l'autorité de Bertrand.

## **2 - ASSIGNATION**

L'Assignation au tribunal judiciaire de la FFESSM pour lequel vous avez reçu les documents. Nous rencontrons le 10/9 matin l'avocat FFESSM à Paris avec le Directeur et un avocat président de Codep que certains connaissent Jérôme Carrière.

Trois axes pour les débats juridiques :

- \* 1 sur l'Urgence de prononcer l'annulation de l'AG pour la pérennité de la Fédération.
- \* 2 sur l'irrecevabilité de l'opposition à la proposition de conciliation CNOSF.
- \* 3 sur l'irrégularité de l'AG élective.

Débats sur la question.

## **3 - CHAMPIONNATS SPORTIFS 2022**

Après échanges avec le DTN, le SG, le P. Adjoint,

Se pose la question pour la saison 2022 de ne pas regrouper les championnats sportifs sur un même lieu et même date (environ 1000 personnes).

Rendre ainsi la liberté et la main sur cette saison aux Commissions Sportives pour une organisation individuelle de leur championnat de France.

- En effet, le contexte sanitaire encore incertain peut limiter le nombre de personnes sur un rassemblement au printemps. Des organisations séparées seront plus faciles à gérer.

Ceci concerne 4 commissions :

Apnée

Nap

PSP

TSC

Débats.

**Résolution 21/070 :**

**Vote : Sur les championnats sportifs 2022 :** Chaque commission sportive organise son propre championnat en 2022

Contre : 0      Abstention : 0

**Vote : Adopté à l'unanimité**

Le Secrétaire Général de la FFESSM

Jean Louis FERRETTI



Le Président de la FFESSM

Frédéric DI MEGLIO

